

Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : **ESSONNE (91)**

1) Commune : **SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN - 5 ha 54 a 65 ca**

Parcelles cadastrées :

- Bois des loges: C-849-850 - Butte au charon: D-231-232 - Butte d arriere: C-343 - Chutte de la butte d armon: A-326(J)-326(K) - La mare aux trois peuplier: ZA-4 - Les bois ronds: B-362-363-393 - Les chenaies: B-71-83-84 - Les deserts: C-873-879-888-901 - Les hautelunes: C-111-112-126-248-249 - Les loges: C-466-467 - Les pendants: B-431-465-466-522 - Les vorsins: A-268 - Prairie de levimpont: C-550 - Prairie pont rue: C-65

Ce bien figure en zone A (agricole) et en zone N (naturelle) du plan local d'urbanisme (PLU)

2) Commune : **AUVERS-SAINT-GEORGES - 5 ha 70 a 70 ca**

Parcelles cadastrées :

- Le puits de bardy: ZH-68(J)-69(K) - Les beaucaires: ZE-19-20-21-22-23 - Les fonds de bonvilliers: ZE-77

Ce bien figure en zone A (agricole), du plan local d'urbanisme (PLU).

ET

Commune : **BOUVILLE - 3 ha 29 a 65 ca**

Parcelles cadastrées :

- Fourneau benoit: A-20(J) - La piece colin: G-99-100 - Le moulin a vent: A-4

Ce bien figure en zone A (agricole), du plan local d'urbanisme (PLU).

ET

Commune : **MORIGNY-CHAMPIGNY - 7 ha 41 a 62 ca**

Parcelles cadastrées :

- L homme sauvage: M-1 - Les hauts vaux la dame: N-6(L)-7

Ce bien figure en zone A (agricole), du plan local d'urbanisme (PLU).

ET

Commune : **VILLENEUVE-SUR-AUVERS - 9 ha 51 a 14 ca**

Parcelles cadastrées :

- L orme a colas: D-156(K)-157(K) - La falotte: E-356[40](K) - La val des rois: E-176 - Le chene courteau: H-57-63-64-65 - Le fourneau benoit: G-57(L)-58(L) - Le pouteau: D-122 - Le pt montand: G-1-11 - Les chardons: H-17 - Les grandes mares: ZA-63 - Les sables: ZA-96 - Les usiers: ZA-217-218

Ce bien figure en zone A (agricole), et en zone N (naturelle) du plan local d'urbanisme (PLU).

La superficie totale de cet ensemble foncier est de **25ha 93a 11ca.**

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 24/07/2022.** Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER de l'Île-de-France – 19 rue d'Anjou 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.